



# PROJET PÉDAGOGIQUE MERCREDI

**2025-2027**

**Accueil de loisirs « Le Ptit Monde »**



Accueil de loisirs  
3 Allée Marie Marvingt  
63540 Romagnat

# Sommaire

I.	Préambule .....	
II.	L'équipe pédagogique.....	
1.	L'équipe de direction.....	
2.	L'équipe d'animation.....	
3.	Les autres adultes intervenants sur le séjour .....	
III.	Les Objectifs pédagogiques .....	
IV.	L'organisation du mercredi.....	
V.	Les Projets D'animation .....	
VI.	Les Moyens .....	
1.	Le matériel .....	
VII.	L'ÉVALUATION.....	11
1-	Évaluation du projet pédagogique.....	11
2-	Les modes et outils d'évaluation.....	4

# I. Préambule

Le fonctionnement, les modalités d'accueil et la journée type, le public accueilli, les intentions éducatives, les valeurs et le projet de territoire sont présentés dans le projet de structure de l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs de la journée du mercredi est déclaré en Accueil Collectif de Mineurs sur la commune de Romagnat et accueille des enfants âgés de 3 ans à 13 ans. Ses locaux municipaux sont situés au 3 Allée Marie MARVINGT à Romagnat.

L'organisation de l'accueil du mercredi est issue d'une concertation entre différents acteurs institutionnels car soumis à la législation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la PMI pour les moins de 6ans, ces accueils bénéficient également d'un soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale.

Ce projet pédagogique est décliné du nouveau PEDT 2025-2027. Celui-ci prévoit sur cette année scolaire, un taux d'encadrement des enfants élargi à :

- 1 animateur pour 14 maternels
- 1 animateur pour 18 élémentaires

*Pour la sécurité et compte tenu du plan VIGIPRATE, un interphone a été installé à l'entrée de l'accueil du centre de loisirs.*

*Cela permet de fermer à clé la porte et d'être vigilants sur le contrôle de la circulation des personnes dans les locaux de l'accueil de loisirs.*

## NOS INTENTIONS ÉDUCATIVES :

- ⇒ Favoriser la socialisation au sein de l'accueil de loisirs et sensibiliser les enfants à la différence
- ⇒ Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap
- ⇒ Respecter le rythme de vie de l'enfant et sa sécurité
- ⇒ Encourager l'expression de chacun et lui permettre d'agir
- ⇒ Intégrer l'éducation alimentaire dans la journée de l'enfant
- ⇒ Faire vivre au public des vacances de qualité
- ⇒ Sensibiliser l'enfant à son environnement et au développement durable

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, d'activités, de jeux. En réfléchissant sur le sens même des accueils périscolaires, nous pourrions adapter au mieux notre méthode de travail et les objectifs que nous souhaitons atteindre.

L'équipe définit l'accueil de loisirs comme suit :

- Un équipement au service des enfants inscrits sur l'accueil des mercredis
- Un espace de découverte, de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre la réalité collective avec ses pairs, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres. L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la

détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, d'activités, de jeux.

- Un espace de rencontre avec les parents, un lieu qui leur est ouvert et où ils peuvent s'informer et échanger avec l'équipe pédagogique.

De fait, l'équipe entend promouvoir à travers les actions de l'accueil de loisirs des mercredis les points suivants :

#### Permettre aux enfants de vivre leurs temps de loisirs dans un cadre épanouissant :

- En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.
- En assurant une présence sécurisante.
- En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.
- S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.
- En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance. En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.
- En proposant des sorties extérieures pour découvrir d'autres lieux et pour connaître son environnement culturel (musée, spectacle, expositions, médiathèque,) et naturel (animations en plein air).

#### Développer l'apprentissage de l'autonomie :

- En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.
- En laissant la possibilité à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
- En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
- En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.

#### Permettre aux parents de trouver une réponse à l'organisation de la journée de leur enfant

- En les informant sur les activités réalisées et à venir
- En leur proposant un mode de garde satisfaisant pour leur enfant
- En mettant en place des accueils et départs échelonnés pour plus de souplesse
- En étant à l'écoute de leurs demandes

#### Pour améliorer l'accueil des familles et conforter notre nouvelle place au sein du territoire

- Réflexion en cours pour les impliquer davantage au sein des projets
- En travaillant avec les partenaires locaux et les associations culturelles et sportives
- En répondant au plus près aux attentes et besoins locaux
- En valorisant notre travail et notre mission par une communication régulière et visuelle

#### Pour assurer une image de qualité de notre service

- En garantissant de bonnes relations au sein de l'accueil et avec les usagers
- En répondant au plus près aux attentes et besoins des familles
- En valorisant notre action et notre mission par une communication régulière visuelle (par affichage, communication de programme mensuelle...) ; Orale (en favorisant les échanges pendant les temps d'accueil)
- En collaborant avec les partenaires du territoire, les associations culturelles et sportives

## II. L'équipe pédagogique

### 1. L'équipe de direction

L'équipe de direction a en charge l'organisation et le bon déroulement du séjour. Elle est un appui pour son équipe d'animation et joue un rôle formateur, elle est à l'écoute, veille à l'intégration et la cohésion de celle-ci. Elle se charge aussi des temps d'accueil et de départ des enfants (l'utilisation de la tablette), elle assure la communication et la relation aux familles (contrôle les autorisations, relaye des informations, gère les particularités notamment sanitaires et alimentaires (PAI, ...))

La direction anime les temps de réunion afin de faire le bilan des journées, de s'assurer de l'organisation de la semaine, de veiller à la pédagogie d'animation sur tous les temps d'accueil des enfants. L'équipe d'animation doit, elle aussi, avoir la capacité de faire un retour sur les informations reçues.

### 2. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée pour la période des vacances.

L'équipe est répartie par tranche d'âge de façon à répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants. L'esprit d'équipe est primordial entre tous. Une communication fluide est indispensable pour un déroulement idéal du séjour et l'atteinte de nos objectifs. La journée de préparation, les temps de réunion et de bilan auront aussi pour objectif de permettre aux animateurs de partager, de discuter et de préparer ensemble leurs animations.

#### **Le rôle du directeur**

Il est le garant du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il rend régulièrement compte au responsable du service enfance jeunesse. Il doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller et former les animateurs.

#### Rôle pédagogique

- Mettre en œuvre le projet éducatif de territoire (PEDT)
- Préparer le projet pédagogique
- Encadrer le personnel
- Impulser le dynamisme de l'équipe
- Se rendre disponible et rester à l'écoute
- Veiller au respect des règles de sécurité, à la réglementation de la DDSC et de la PMI
- Mettre en place des réunions
- Rencontrer les parents

#### Rôle administratif

- Gérer le matériel pédagogique
- Assurer la liaison avec les différents partenaires internes et externes, le service Education Jeunesse et les élus
- Gérer les absences des animateurs
- Assurer le contrôle et le suivi des dossiers des enfants
- Assurer le suivi des documents nécessaires chaque jour

## **Le suivi des stagiaires :**

La direction prendra en charge le suivi des stagiaires et mettra tout en place pour qu'ils s'intègrent, se forment et progressent dans leur rôle d'animateur. Un livret de suivi avec des outils leur sont remis à la journée de préparation lors de leur premier entretien. Toute l'équipe joue un rôle d'accompagnant et de transmission de pratique envers nos stagiaires.

### **Le rôle de l'animateur**

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil périscolaire. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit être :

- Accueillant et souriant
- Prendre connaissance et participer à l'élaboration du projet pédagogique
- S'adapter
- Être enthousiaste
- Être disponible
- Faire preuve de bon sens
- Respecter les consignes de sécurité
- Avoir une tenue correcte et adéquate
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Faire preuve d'esprit d'équipe et d'entraide
- Avoir une attitude positive et bienveillante envers l'équipe
- Respecter le matériel et l'environnement
- Favoriser un climat de relation cordiale avec les familles
- S'interdire toute forme de violence ou d'agressivité
- Être à l'écoute des enfants, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités

## **3. Les autres adultes intervenants sur le séjour**

**Le personnel de restauration scolaire :** Tous les midis les enfants mangent au restaurant scolaire Louise Michel, les enfants de plus de 6 ans prennent leur repas au « self ». Les maternels sont servis à table.

Le personnel présent joue un rôle défini :

- La mise en place des tables,
- Service des plats des maternels,
- Service au meuble chaud du self et réapprovisionnement du froid
- Aide au débarrassage pour les maternels

Nous devons, animateur et enfants, les respecter et respecter le travail de ces agents. Nous affichons les menus de la semaine.

**Les intervenants extérieurs en animation** (en fonction des projets d'animation sur les mercredis)

**Le personnel d'entretien des locaux** : un agent responsable de l'entretien des locaux sera présent chaque jour. Il est important de respecter son travail et de le faire respecter aux enfants.

## Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles doivent être mises en place avec les enfants et adaptées aux plus petits. Ces règles sont adaptables et peuvent évoluer au cours des semaines.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil sur toute la journée du mercredi de 7h30 à 18h.



Il devient un temps périscolaire et fait l'objet d'un projet pédagogique à part entière.

Le Projet Pédagogique n'est pas un document fixe. Il évolue, se transforme, il est modulable. C'est un outil de travail, de référence mais aussi de réflexion. Il intègre au fur et à mesure de la saison de nouveaux projets, partenaires et intervenants, en lien avec les objectifs généraux du projet. Pour cela, il est important de l'évaluer et de notifier les évolutions au cours de la saison.

## L'accueil du public en situation de handicap

L'accueil de loisirs de Romagnat est déclaré accueil collectif de mineurs pouvant recevoir du public en situation de handicap. Nous avons un partenariat avec le DAHLIR, que nous contactons dès qu'une famille nous sollicite pour accueillir son enfant en situation de handicap. Un entretien et un échange est alors organisé avec la famille, l'équipe de direction et le DAHLIR.

Le DAHLIR peut nous fournir un animateur qualifié pour accompagner cet enfant et un suivi est mis en place pendant toute la durée de sa présence à l'accueil de loisirs.

## Le Projet d'Accueil individualisé (PAI) :

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il contient les besoins spécifiques de l'enfant ou de l'adolescent et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent pour sa pathologie. Le PAI doit notamment contenir des informations concernant :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les conditions des prises de repas,
- Les aménagements d'horaires,
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- Les activités de substitution proposées.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées. Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou, par exemple, en prévision d'un voyage ou d'une sortie.

### **III. Les Objectifs pédagogiques**

- ⇒ L'apprentissage de la vie collective : bien vivre ensemble dans le respect mutuel.
- ⇒ La cohérence de la journée et de la semaine de l'enfant par la prise en compte de son rythme.
- ⇒ La prise en compte de l'enfant dans sa globalité en le mettant au centre des projets.

Nous veillons à leur bien être pour qu'ils se sentent bien et prennent du plaisir dans toutes les activités auxquelles ils participent, pour qu'ils puissent s'exprimer, s'épanouir se sentir écoutés et considérés en leur permettant d'émettre des envies et des avis. Veiller au bien-être de l'équipe également : que chacun se sente bien dans la structure et dans le travail, que chacun soit force de proposition et entendu. Cela passe entre autres par une communication au sein de l'équipe avec une critique constructive, l'envie de chacun de travailler dans ce sens et un investissement personnel. Nous favorisons son épanouissement par l'activité et par le jeu ; Ils permettent à l'enfant, de découvrir son environnement, d'apprendre, d'expérimenter... Il nous paraît important que l'enfant puisse participer à la vie de l'accueil de loisirs, qu'il puisse être acteur de ses moments de loisirs pour :

- Favoriser sa socialisation
- Respecter son rythme de vie
- Lui permettre de prendre des décisions au sein de l'accueil
- Privilégier le lien entre les individus
- Encourager l'expression de chacun

Nos objectifs pédagogiques généraux découlent de nos intentions éducatives.

#### **RESPECTER LES BESOINS ET LE RYTHME DES ENFANTS**

- En favorisant le sommeil des plus jeunes lors du temps de sieste.
- En alternant des temps calmes et des temps forts durant la journée
- En mettant en place un accueil échelonné le matin et le soir

## **PERMETTRE AUX ENFANTS D'AVOIR UNE BONNE HYGIENE ALIMENTAIRE**

- En faisant du repas un moment éducatif
- En veillant à ce que l'enfant goûte à tous les plats
- En sensibilisant les enfants aux règles d'hygiène

**FACILITER LE VIVRE ENSEMBLE** : L'apprentissage de la vie collective par le bien vivre ensemble dans le respect mutuel.

- En mettant en place des règles de vie
- En favorisant l'entraide lors de tous les temps de la journée
- En étant vigilant à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe

## **SENSIBILISER LES ENFANTS AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

- En expérimentant le tri des déchets et la diminution de la pollution
- En mettant en place des mesures d'économie et de recyclage de l'eau
- En sensibilisant sur le gaspillage et l'économie des ressources

## **IV. L'ORGANISATION**

La structure accueille les enfants âgés de 3 à 17 ans avec le maximum suivant :

- 48 enfants de moins de 6 ans
- 60 enfants de 6 à 11 ans
- 12 jeunes de plus de 11 ans (collégiens)

L'accueil des enfants : Les enfants sont acceptés dès 2 ans et demi (sous condition d'être scolarisé) et jusqu'à 11 ans. Ils sont accueillis en journée, à partir de 7h30 et jusqu'à 18h, OU en demi-journée le matin ou le soir, avec ou sans le repas. Ils sont répartis selon leur âge entre les moins de 6 ans (maternels) et les plus de 6 ans. Chaque groupe d'âge a son lieu d'activité et ses animateurs référents.

### **Le déroulement de la journée de l'enfant**

- **8h00 à 9h30** Arrivée échelonnée des enfants
- **9h30 à 11h30** Animation d'activité par groupe d'âge
- **12h00 à 12h30** Départ des enfants du matin
- **11h45 à 13h** Départ et repas au restaurant Louise Michel
- **13h15 à 13h30** Départ et arrivée des après-midi
- **13h à 14h** Temps calme / sieste des maternels de 13h15 à 15h
- **14h à 17h** Animation d'activités avec le temps de goûter inclus
- **17h à 18h** Départ échelonné des enfants

Il est proposé 3 formules d'accueil pour les -6ans :

- La demi-journée Horaires : 8h à 12h/13h à 18h
- La journée Horaires : 8h à 18h
- La semaine (5jours) Horaires : 8h à 18h

Il est proposé 2 formules d'accueil pour les +6ans :

- La Journée Horaires : 8h à 18h
- La semaine (5jours) Horaires : 8h à 18h

L'inscription préalable de l'enfant au secrétariat Education Jeunesse en mairie avec un dossier à jour est obligatoire. (Fiche sanitaire, allergie(s) et régime(s) alimentaire(s), personnes autorisées à récupérer l'enfant).

Les familles peuvent inscrire leurs enfants :

- En demi-journée (pour les 3-5 ans seulement)
- En forfait semaine
- Sur quatre jours, trois jours ou deux jours
- sur deux jours minimums pour participer à la sortie : la présence la veille de la sortie obligatoire.

L'inscription sur une seule journée est possible HORS JOUR DE SORTIE

## **V. Les Projets D'animation**

### **1. La thématique:**

Une thématique est choisie par l'équipe d'animation entre chaque période de vacances scolaires. Ce sont 5 thématiques qui vont donc faire vivre l'accueil de loisirs durant l'année, celles-ci servent de fil rouge à l'équipe pour la réalisation des programmes d'activités. L'objectif étant d'emmener l'enfant à la découverte, l'expérimentation, d'éveiller sa curiosité et le plonger dans des univers divers et variés.

## **VI. Les Moyens**

### **1. Le matériel**

Le matériel de l'accueil de loisirs est mis à disposition des animateurs :

- Du matériel de récupération
- Du matériel neuf
- Du matériel d'animation de pleine nature et de jeux sportifs

Les animateurs demandent leur besoin en matériel spécifique au préalable lors des temps de préparation pour commande par l'équipe de direction. Les animations choisies feront l'objet d'un

temps d'échange et de préparation avec les équipes. Chaque équipe organise son planning et prépare un support de communication aux familles. Elle prépare les temps d'activités de la semaine et prévoit d'inclure les envies des enfants.

### 3. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe des locaux dans l'espace de vie Bernard BRAJON.

#### Les salles d'accueil de chaque groupe :

- **Les 3/5 ans** : Une salle d'accueil, des sanitaires, une salle de sieste
- **Les + de 6 ans** : Deux salles d'accueil, des sanitaires



#### Les annexes :

- Le bureau de direction
- L'infirmierie
- La cuisine
- La salle peinture
- La salle Marie Marvingt
- La salle des animateurs
- La salle de stockage
- Le vestiaire

## VII. L'ÉVALUATION

Évaluer, c'est prendre du recul afin d'émettre un constat sur une situation. L'évaluation est l'opportunité de prendre des décisions d'évolution, au vu de l'atteinte des objectifs et de la finalité de l'action. Elle fait partie intégrante de nos projets d'animation, l'activité ne se termine qu'une fois évaluée. Il est important de savoir remettre en question ses pratiques.

### 1- Évaluation du projet pédagogique

Le projet n'est pas un document figé, pour le faire évoluer et tendre à sa meilleure version il est indispensable d'en faire une évaluation. Celle-ci ne se fait pas seulement en fin de séjour mais aussi avant (en réunion de préparation avec l'équipe) et pendant (lors des points de fin de journée) afin de modifier les points à améliorer.

## 2- Les modes et outils d'évaluation

Les réunions d'équipe : Une réunion d'équipe par semaine est organisée afin d'évaluer nos objectifs. Au cours de ces réunions, l'échange que nous pourrions avoir se devra d'être constructif. Il sera basé sur les réussites et les non-réussites de nos actions mutuelles et nous serons amenés à revoir nos actions afin de les améliorer. Chacun fera également un retour sur le déroulement des activités et les éventuels problèmes avec les enfants et les parents. Ces réunions servent également à préparer et organiser les projets d'activité.

Les réunions d'enfants : Les envies et les idées des enfants sont prises en compte lors d'échanges au moment du goûter. Chaque groupe est libre de mettre en place des outils appropriés pour recueillir les avis des enfants. Météo des émotions, mini sondages...

### Évaluation des visites extérieures

Un bilan aura lieu sur les animations effectuées par des intervenants spécifiques et sur des sites extérieurs. Ils complètent l'équipe pédagogique et l'équipe devra évaluer leur prestation. Il sera également effectué un retour sur les sorties, sur l'organisation, le pique-nique et le déroulement de ces journées.

Le bilan quantitatif : La quantification des actions d'animation et de la fréquentation de l'accueil sont des indicateurs d'évaluation :

- Suivi statistique des présences des enfants
- Recensement des animations et des activités proposées par l'équipe
- Intervenants extérieurs